



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 18/07/2022

COMITÉ RÉGIONAL GRANDES CULTURES 2022

Un comité régional pour faire progresser la filière céréalière !

Le comité régional des grandes cultures de la région Hauts-de-France s'est réuni le 1^{er} juillet 2022.

Il a pris connaissance des analyses et des estimations établies par FranceAgriMer, par les services de la DRAAF et par Arvalis concernant les surfaces de production, les conditions de culture et les prévisions de rendement pour la récolte 2022. Il rappelle que chaque acteur de la chaîne de production doit se mobiliser pour veiller à préserver la qualité des lots récoltés.

Les membres du comité ont estimé que les prévisions de rendements moyens, dans l'état actuel de la situation et sous réserve de variations liées à la qualité des sols et au bilan hydrique, s'établissaient autour des valeurs suivantes pour la région :

- 89 quintaux par hectare pour le blé tendre ;
- 86 quintaux par hectare pour l'orge d'hiver ;
- 52 quintaux par hectare pour l'orge de printemps ;
- 38 quintaux par hectare pour le colza ;
- 35 quintaux par hectare pour le pois.

Dans le contexte particulier de la guerre russo-ukrainienne, un point de situation des marchés céréaliers et oléo-protéagineux a été présenté par les services de FranceAgriMer.

Suite à l'étude d'Intercéréales et d'Arvalis sur l'adéquation entre l'offre et la demande pour la filière blé tendre, des « forums blé tendre » ont été mis en place dans six grands bassins de production, dans l'objectif de mieux caractériser la situation sur les plans variétal et logistique.

Le forum Nord/Seine/Normandie regroupe les régions Hauts-de-France et Normandie ainsi que les départements des Ardennes et de la Marne. Les travaux engagés en avril dernier se poursuivront jusqu'en octobre 2022.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Enfin, avec le démarrage des chantiers de moissons, un plan régional de lutte contre les feux de moisson a été établi à la demande du préfet de région. Ce sujet étant une préoccupation majeure du comité pour toute la filière « grandes cultures », le dispositif mis en place l'année passée par les services territoriaux de FranceAgriMer Hauts-de-France est réactivé et amélioré cette année.

Dans ce cadre, les principales coopératives s'engagent à transmettre les données concernant l'avancement des moissons sur leurs zones de collecte. Les informations collectées permettront de mieux positionner les moyens humains et matériels de lutte contre les incendies pour des interventions plus localisées et plus rapides.

Plus d'informations sur le comité régional grandes cultures Hauts-de-France :

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.rie.gouv.fr/comite-regional-des-grandes-cultures-r496.html>

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)